



# Assemblée générale

Distr. générale  
29 juillet 2019  
Français  
Original : anglais

---

## Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire

### Soixante-dixième session

Genève, 7-11 octobre 2019

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

Examen des rapports sur les travaux du Comité permanent

Budgets-programmes, gestion, contrôle financier et administratif

## Audit interne du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés concernant la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019

### Rapport du Bureau des services de contrôle interne

#### *Résumé*

Le présent rapport donne une vue d'ensemble de l'audit interne des activités du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) que le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) a réalisé pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019. Il est présenté en application de la décision du Comité exécutif d'examiner les rapports relatifs au programme, à l'administration, au contrôle et à l'évaluation à sa session plénière annuelle (A/AC.96/1003, par. 25 l) f) vi)).



## Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1–4	3
II. Aperçu des résultats .....	5–23	3
A. Étendue de l’audit .....	5–6	3
B. Audits des fonctions du siège, des domaines thématiques et des systèmes informatiques.....	7–15	4
C. Audits des opérations sur le terrain.....	16–20	6
D. Missions d’examen et de conseil .....	21–22	7
E. Autres services de conseil ponctuels et informels .....	23	8
III. État de l’application des recommandations .....	24–32	8
A. Aperçu général de la période considérée .....	24	8
B. Recommandations non encore appliquées .....	25–29	8
C. Recommandations d’importance critique dont le délai d’application a expiré .....	30	9
D. Recommandations classées.....	31	9
E. Économies et recouvrements de coûts .....	32	9
IV. Planification des travaux .....	33–35	9
V. Effectifs et budget .....	36–37	10
A. Effectifs .....	36	10
B. Budget.....	37	10
VI. Coopération et coordination .....	38–43	10
A. Comité d’audit et de contrôle indépendant .....	38–39	10
B. Direction du HCR.....	40	11
C. Bureau de l’Inspecteur général du HCR .....	41	11
D. Organes de contrôle de l’ONU .....	42–43	11
VII. Développement des pratiques professionnelles.....	44–45	11
<b>Annexes</b>		
I. Rapports finals publiés entre le 1 <sup>er</sup> juillet 2018 et le 30 juin 2019 : fonctions du siège, domaines thématiques et systèmes informatiques .....		13
II. Rapports finals publiés entre le 1 <sup>er</sup> juillet 2018 et le 30 juin 2019 : opérations sur le terrain .....		14
III. Rapports finals publiés entre le 1 <sup>er</sup> juillet 2018 et le 30 juin 2019 : missions d’examen et de conseil .....		15
IV. Recommandations non encore appliquées au 30 juin 2019, par bureau régional/division.....		16
V. Recommandations en attente d’application depuis plus de deux ans et dont l’échéance était dépassée au 30 juin 2019.....		17
VI. Recommandations d’importance critique dont le délai d’application a expiré, au 30 juin 2019.....		19

## I. Introduction

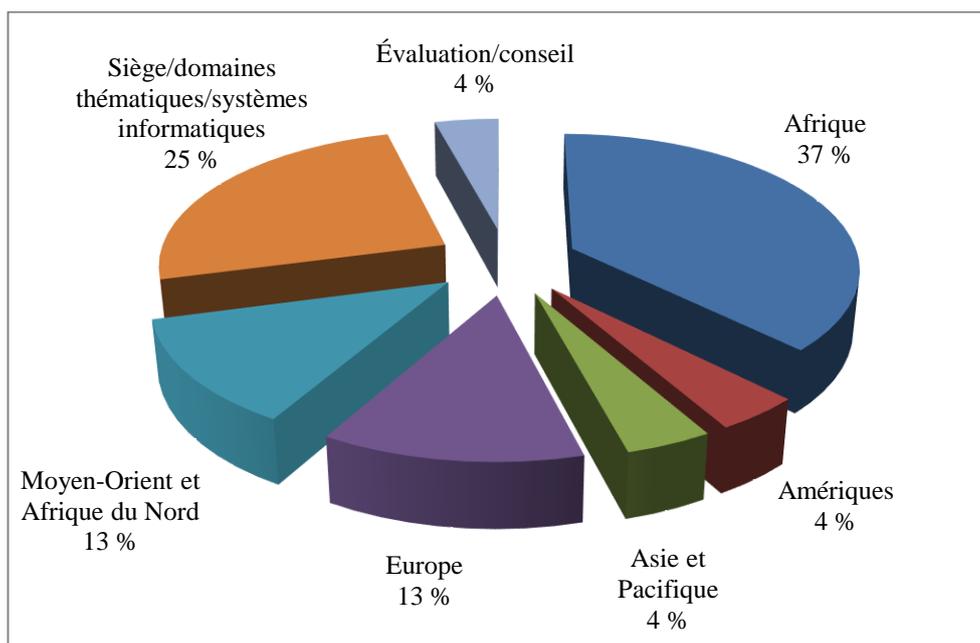
1. Le présent rapport donne une vue d'ensemble de l'audit interne des activités du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) que le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) a réalisé pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019. Il a été établi pour examen à la soixante-dixième session du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire, à la suite de consultations avec ce dernier.
2. Le BSCI fournit des services d'audit interne au HCR conformément :
  - a) Aux résolutions de l'Assemblée générale qui ont trait au mandat, aux fonctions et aux activités du BSCI, entre autres les résolutions 48/218B, 54/244, 57/287B, 59/272, 64/263 et 69/253 ;
  - b) À l'article 5.15 des Règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies ;
  - c) À l'article 12 du Règlement de gestion par le Haut-Commissaire pour les réfugiés des fonds constitués au moyen de contributions volontaires (A/AC.96/503/Rev.10) ;
  - d) À la circulaire du Secrétaire général ST/SGB/273 sur la création du Bureau des services de contrôle interne ;
  - e) Au mémorandum d'accord définissant les modalités selon lesquelles le BSCI fournit des services d'audit interne au HCR, qui a été signé le 5 mars 2018 par le Haut-Commissaire et le Secrétaire général adjoint du BSCI.
3. Le BSCI conduit ses travaux d'audit conformément aux directives obligatoires de l'Institut des auditeurs internes, qui comprennent les Principes fondamentaux pour la pratique professionnelle de l'audit interne, le Code de déontologie, les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et la Définition de l'audit interne.
4. Dans la résolution portant création du BSCI, l'Assemblée générale a affirmé la nécessité d'en assurer l'indépendance opérationnelle. De plus, selon les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne, les ressources affectées à cette fonction doivent être adéquates et suffisantes aux fins de la réalisation effective du plan d'audit. Au cours de la période considérée, le BSCI a disposé de ressources suffisantes, et il n'y a eu, lors de la définition du périmètre de l'audit, de la réalisation de la mission et de la communication des résultats, aucune ingérence de nature à entraver l'indépendance des services d'audit interne fournis au HCR.

## II. Aperçu des résultats

### A. Étendue de l'audit

5. Le BSCI a réalisé 24 missions au cours de la période considérée. La figure 1 présente la répartition des audits par région et par thème.

Figure 1  
**Rapports établis entre le 1<sup>er</sup> juillet 2018 et le 30 juin 2019, par région et par thème**



6. L'étendue de l'audit des dépenses des opérations sur le terrain au cours de la période considérée est présentée dans le tableau 1.

Tableau 1  
**Étendue de l'audit des dépenses<sup>1</sup>**  
 (En dollars des États-Unis)

	<i>Total des dépenses</i>	<i>Dépenses des opérations auditées</i>	<i>Pourcentage</i>
Afrique	1 304 143 801	438 541 221	34
Asie et Pacifique	369 200 563	62 059 853	17
Europe	485 444 961	40 313 243	8
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1 255 052 000	544 650 685	43
Amériques	133 678 644	16 911 728	13
<b>Total</b>	<b>3 547 519 969</b>	<b>1 102 476 730</b>	<b>31</b>

## B. Audits des fonctions du siège, des domaines thématiques et des systèmes informatiques

7. Le BSCI a réalisé six audits relatifs aux fonctions du siège, aux domaines thématiques et aux systèmes informatiques, dont la liste figure à l'annexe I.

8. Les rapports de ces audits contenaient une recommandation d'importance critique et 34 recommandations importantes. On trouvera ci-après de brefs résumés des principaux résultats. Au 30 juin 2019, 2 recommandations avaient été appliquées et 33 étaient en cours d'application, dont la recommandation d'importance critique.

<sup>1</sup> Il s'agit du total des dépenses engagées en 2018 au titre des opérations, de l'administration et du personnel local. L'étendue de l'audit n'est présentée qu'à titre indicatif, car les missions réalisées au cours de la période à l'examen n'ont pas toutes porté exactement sur la même période.

*Audits de la mise à niveau des modules Ressources humaines, Finance et chaîne d'approvisionnement du progiciel MSRP*

9. Le BSCI a réalisé deux audits distincts des modules Ressources humaines, Finance et chaîne d'approvisionnement du progiciel MSRP.

10. L'audit du module des ressources humaines a permis de constater que la mise à niveau avait amélioré certains processus, mais qu'il était essentiel que le HCR veuille à mettre en œuvre des solutions technologiques appropriées pour mieux appuyer les procédures de recrutement pour toutes les catégories de fonctionnaires et pour le personnel affilié. Il était également nécessaire de renforcer la procédure d'audit des activités des ressources humaines, de déployer le module Ressources humaines, de prendre des mesures efficaces pour accélérer l'enregistrement de données exactes et récentes et de remédier aux insuffisances de la procédure de cessation de service.

11. L'audit de la mise à niveau du module Finance et chaîne d'approvisionnement a montré que la plupart des principaux objectifs du projet avaient été atteints. Toutefois, le HCR devait prendre des mesures supplémentaires, notamment pour se conformer aux étapes obligatoires de la procédure de passation des marchés, corriger l'application incorrecte des taux de change, mettre en place des contrôles automatisés pour la validation des transferts électroniques de fonds et pour former le personnel aux risques liés à la saisie de données par les fournisseurs, à la certification de ces données et à l'approbation des rôles utilisateur assignés aux fournisseurs. Il était également nécessaire de gérer les voyages du personnel envoyé en mission et les autres voyages officiels dans le progiciel MSRP, et d'intensifier les efforts de mise en œuvre des fonctionnalités d'analyse décisionnelle du progiciel.

*Audit de la gestion des entrepôts*

12. Cet audit, mené dans huit opérations de pays, a porté sur des stocks d'une valeur totale de 36,5 millions de dollars. Bien que le HCR dispose d'un cadre directeur bien défini pour la gestion des entrepôts et des stocks, le BSCI a estimé que l'organisation devait veiller à ce que tous les entrepôts dont elle avait la responsabilité soient recensés et enregistrés dans le progiciel MSRP par les opérations de pays, et qu'elle devait examiner les différents documents directifs et les procédures relatifs à la gestion des entrepôts pour en assurer la cohérence et la clarté. Le HCR devait également mettre en place des plans d'action pour renforcer le suivi et le contrôle de la gestion des stocks afin d'assurer la cohérence et l'exactitude des comptes d'inventaire, éliminer et/ou redéployer les stocks obsolètes et excédentaires, mettre en place des contrôles adéquats pour empêcher tout accès non autorisé aux entrepôts, et renforcer les mesures de prévention des incendies.

*Audit des dispositions prises par le HCR pour rendre compte de l'utilisation des fonds des donateurs*

13. Cet audit a porté sur les contributions que le HCR a reçues en 2016 et 2017, soit un montant total de 7,9 milliards de dollars. Le HCR avait mis en place des procédures adéquates pour comptabiliser les contributions reçues et communiquer les informations s'y rapportant, et la gestion des accords conclus avec les donateurs était satisfaisante. Toutefois, il devait améliorer son modèle d'accord et faire dûment figurer dans les accords conclus avec les donateurs des dispositions concernant l'établissement de rapports. Il devait également enregistrer, suivre et contrôler de manière adéquate l'exécution des obligations en matière d'établissement de rapports et améliorer ses systèmes institutionnels pour appuyer le suivi de l'exécution des activités et des résultats au regard des demandes particulières des donateurs.

*Audit du dispositif du HCR concernant les interventions en espèces en République arabe syrienne dans le contexte de la situation d'urgence*

14. La conception du programme et les modalités de planification des interventions en espèces dans la situation d'urgence en Syrie, notamment les critères de ciblage et de sélection des bénéficiaires, ont été jugées adéquates. Des contrôles financiers et opérationnels avaient également été mis en place, sauf en Iraq, où les procédures de

versement devaient être renforcées. Toutefois, le HCR devait veiller à ce que les opérations de pays bénéficient de l'appui d'experts commerciaux lors de la négociation des contrats avec les prestataires de services financiers chargés de distribuer l'argent, élaborer des directives sur les stratégies de désengagement et assurer un suivi complet des programmes d'intervention après la distribution des espèces.

*Audit de l'aptitude du HCR à faire face à une situation d'urgence*

15. Cet audit a permis de conclure que le HCR devait améliorer : a) son système d'alerte rapide pour faciliter la communication d'informations en temps réel et améliorer la couverture régionale de la préparation aux situations d'urgence, et veiller à disposer des capacités nécessaires à la gestion de ce système ; b) l'exactitude des rapports sur la préparation aux situations d'urgence ; c) l'appui à la préparation aux situations d'urgence en renforçant la collaboration entre les bureaux régionaux et les divisions du siège ; d) le processus d'activation et de désactivation des situations d'urgence ; e) la gestion des listes de candidats présélectionnés et des déploiements d'urgence ; f) les modalités des missions conjointes de haut niveau et des examens en temps réel.

### C. Audits des opérations sur le terrain

16. Pendant la période considérée, le BSCI a mené à bien 17 audits d'opérations sur le terrain, dont la liste figure à l'annexe II. Ces audits ont porté sur des dépenses d'un montant total de 1,1 milliard de dollars et ont donné lieu à 106 recommandations (20 recommandations d'importance critique et 86 recommandations importantes).

*Problèmes systémiques observés au cours des audits des opérations sur le terrain*

17. Les 20 recommandations d'importance critique formulées dans les rapports d'audit des opérations sur le terrain concernaient la gestion des achats et des fournisseurs, la gestion des partenariats, la logistique d'approvisionnement, la planification stratégique et le suivi, les procédures de protection équitables et l'établissement de documents, les interventions en espèces, la gestion financière et la préparation aux situations d'urgence. On trouvera ci-après un résumé de certains des domaines d'importance critique recensés :

a) Gestion des achats et des fournisseurs : quelques représentations du HCR ne planifiaient pas suffisamment leurs besoins en matière d'achats, ce qui a entraîné des retards dans la livraison des biens et la prestation des services. Les problèmes de planification ont également contribué au renvoi rétroactif d'un nombre élevé de dossiers devant les comités des marchés. Certaines représentations ne possédaient pas les capacités requises pour mener des activités d'achat et, dans plusieurs cas, rien ne prouvait qu'une procédure concurrentielle et transparente avait bien été suivie. Dans le cas de deux représentations, le BSCI a recommandé que le HCR procède à un examen complet de la fonction, des procédures et des capacités d'achat afin de régler les problèmes systémiques et généralisés recensés lors de l'audit ;

b) Gestion des partenariats : certaines représentations ne sélectionnaient pas toujours les partenaires les plus adéquats pour l'exécution des activités prescrites, d'où un travail de mauvaise qualité et des retards dans l'exécution des projets. Dans certains cas, le suivi des projets laissait à désirer et des problèmes importants concernant la bonne utilisation des fonds du HCR n'avaient pas été traités en temps voulu. Le HCR avait également continué de déléguer la passation des marchés à des partenaires qui ne disposaient pas de capacités suffisantes, ce qui s'était traduit par du gaspillage et une baisse du rapport coût-efficacité ;

c) Logistique d'approvisionnement : en l'absence d'appels d'offres et en raison d'une mauvaise gestion des contrats, certaines représentations n'avaient pas mis en place des dispositifs logistiques efficaces et économiques. Dans quelques cas, cela s'était traduit par des trop-versés et une incapacité à évaluer le bon achèvement des activités selon les modalités prévues. Dans une représentation, il était indispensable d'améliorer le contrôle de la réception et de la distribution des articles non alimentaires ;

d) Planification stratégique et suivi : dans une représentation, il était nécessaire de renforcer la gestion des programmes et de se servir des rapports d'exécution pour éclairer la planification stratégique et la prise de décisions opérationnelles. Dans une autre représentation, il fallait mettre en œuvre une approche d'équipe multifonctionnelle pour superviser l'exécution des projets, procéder à une évaluation complète des besoins des personnes relevant de la compétence du HCR et vérifier les résultats obtenus par les programmes au regard du cadre de résultats du HCR ;

e) Procédures de protection équitables et établissement de documents : une représentation n'avait pas mis en œuvre à temps des mesures d'atténuation appropriées pour remédier aux graves irrégularités constatées dans le processus d'enregistrement, en dépit d'indicateurs de risque qui mettaient en évidence des problèmes de qualité des données d'enregistrement. Dans une autre représentation, le BSCI a souligné la nécessité d'améliorer les conditions d'accueil dans les centres et de renforcer les procédures de détermination du statut et d'intégration sur place pour améliorer la protection des personnes relevant de la compétence du HCR.

18. Les 86 recommandations importantes formulées dans les rapports d'audit des opérations sur le terrain portaient essentiellement sur la nécessité de renforcer les contrôles et procédures de gestion des partenariats, la gestion des achats et des fournisseurs, la logistique d'approvisionnement, les besoins de base et les services essentiels, la protection contre la violence et l'exploitation, les processus de protection équitables et l'établissement de documents, la planification stratégique et le suivi, et les solutions durables.

19. Au cours de la période considérée, le BSCI a élargi la couverture de ses audits des systèmes et procédures de protection sur le terrain. Ainsi au cours de la période précédente, 69 % des rapports d'audit sur le terrain portaient, entre autres, sur au moins un domaine autonome de protection, et ce chiffre est passé à 94 % au cours de la période à l'examen. L'accent a été mis sur l'évaluation des procédures de protection équitables et l'établissement de documents, ainsi que sur la protection contre la violence et l'exploitation. Le BSCI a notamment recommandé d'améliorer les conditions d'accueil, de mettre en place des indicateurs de protection mesurables et d'améliorer les procédures d'immatriculation des réfugiés, de détermination de leur statut, de lutte contre la violence sexuelle et la violence fondée sur le genre et de protection des enfants.

20. Conformément à la résolution 69/253 de l'Assemblée générale, les rapports d'audit interne publiés pendant la période considérée peuvent être consultés sur le site Web du BSCI (<https://oios.un.org>).

## **D. Missions d'examen et de conseil**

21. Pendant la période considérée, le BSCI a mené à bien une mission d'examen, qui figure à l'annexe III.

### *Examen des problèmes récurrents du HCR en matière de suivi du programme soulevés dans les précédents rapports d'audit interne*

22. L'examen des problèmes récurrents soulevés lors des précédents audits d'opérations sur le terrain contenait une recommandation d'importance critique et quatre recommandations importantes. Il en est ressorti que les dispositions du Manuel du programme étaient bien conçues, mais que les opérations sur le terrain ne les respectaient pas systématiquement. Il était essentiel que le HCR aide les opérations sur le terrain à évaluer les effets de leurs activités pour s'assurer qu'elles disposent d'un plan de suivi des effets et de plans de suivi des résultats par projet, et que des mesures appropriées soient en place pour évaluer la capacité de ces plans à mesurer les résultats obtenus à l'aune des objectifs fixés. Il était également nécessaire que le HCR définisse les responsabilités générales et les délégations de pouvoirs en matière de suivi du programme, renforce le principe de responsabilité de l'équipe multifonctionnelle dans les opérations de pays, et mette en place des contrôles pour assurer l'alignement entre les plans d'opérations et les résultats escomptés grâce à une mise en œuvre directe et à des partenaires d'exécution.

## E. Autres services de conseil ponctuels et informels

23. Au cours de la période considérée, en fonction des demandes émanant des entités du siège ou des opérations sur le terrain, le BSCI a fourni au HCR des services ponctuels de conseil et de renforcement des capacités dans plusieurs domaines tels que la gestion du changement, la gestion des ressources humaines, les achats, la gestion des partenariats, l'éthique et le comportement du personnel, le principe de responsabilité, la prévention de la fraude, la gestion du risque institutionnel, le contrôle interne et l'élaboration des politiques.

## III. État de l'application des recommandations

### A. Aperçu général de la période considérée

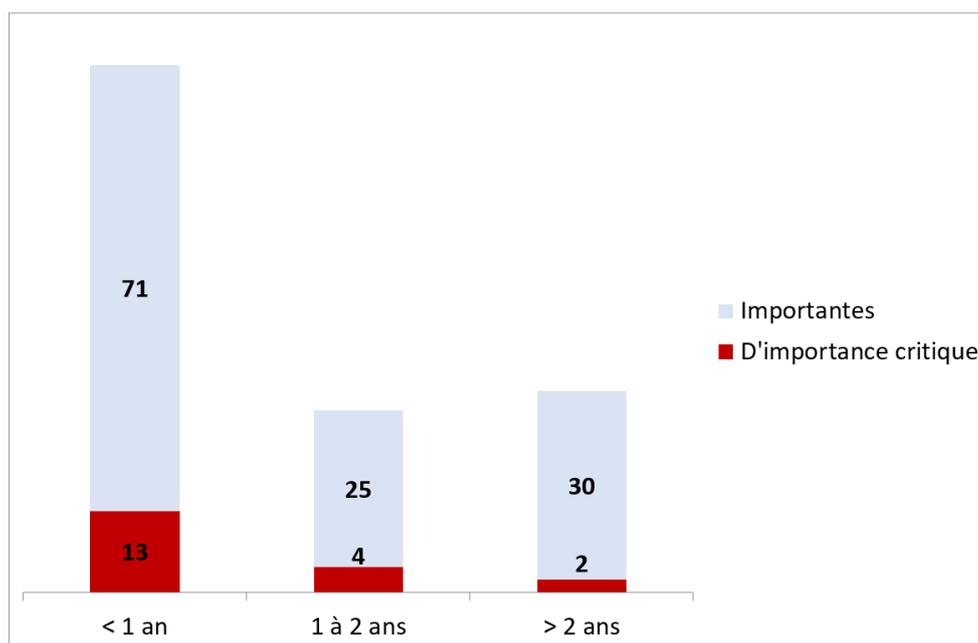
24. Le BSCI a formulé 146 recommandations au terme des 24 audits réalisés, dont 124 (85 %) étaient importantes et 22 (15 %) d'importance critique. On trouvera aux annexes I, II et III une ventilation par audit de ces recommandations.

### B. Recommandations non encore appliquées

25. À la fin de la période considérée, 145 recommandations n'avaient pas encore été appliquées (126 recommandations importantes et 19 d'importance critique). La figure 2 présente une répartition par ancienneté de ces recommandations.

Figure 2

**Répartition par ancienneté et catégorie des recommandations non encore appliquées au 30 juin 2019<sup>2</sup>**



<sup>2</sup> Les 84 recommandations datant de moins d'un an comprennent 45 recommandations (4 d'importance critique et 41 importantes) dont la date de mise en œuvre estimée n'est pas encore dépassée, selon les indications de la direction du HCR. La majorité d'entre elles se rapportent à des rapports d'audit publiés au cours des six derniers mois. Les 29 recommandations datant de un à deux ans comprennent 2 recommandations (1 d'importance critique et 1 importante) dont la date butoir de mise en œuvre n'est pas encore dépassée.

26. Le nombre de recommandations non encore appliquées a augmenté au cours de la période à l'examen, passant de 129 au 30 juin 2018 à 145 au 30 juin 2019. Cela s'explique principalement par le fait que le BSCI a formulé 13 recommandations de plus en 2018-2019 qu'au cours de la période précédente.

27. On trouvera à l'annexe IV le calendrier d'exécution des recommandations non encore appliquées, ainsi que les bureaux régionaux ou les divisions chargés d'y donner suite.

28. À la fin de la période à l'examen, 32 recommandations étaient en attente d'application depuis plus de deux ans, contre 29 l'année précédente. On trouvera à l'annexe V une liste des audits qui ont donné lieu à ces recommandations.

29. La liste de toutes les recommandations non encore appliquées au 30 juin 2019 pourra être consultée sur le site Web du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire à l'adresse <https://www.unhcr.org/2019-executive-committee-session.html>.

### **C. Recommandations d'importance critique dont le délai d'application a expiré**

30. L'annexe VI présente le détail des 14 recommandations d'importance critique dont le délai d'application a expiré, ainsi que des informations actualisées sur les progrès accomplis à ce jour.

### **D. Recommandations classées**

31. Au cours de l'année, 133 recommandations ont été classées, dont 125 avaient été intégralement appliquées. Deux recommandations devenues caduques ont été classées sans suite. Six autres recommandations ont été classées sans suite, la direction du HCR acceptant les risques associés à ces situations. Elles étaient liées à l'incapacité du HCR de recouvrer des montants dus par des partenaires d'exécution (trois cas), d'effectuer un rapprochement des articles non alimentaires pour fournir l'assurance que tous les écarts avaient été expliqués (deux cas), et d'obtenir le remboursement des cartes d'assurance-maladie des réfugiés qui n'avaient pas été récupérées avant leur date de fin de validité.

### **E. Économies et recouvrements de coûts**

32. L'application des recommandations du BSCI a permis au HCR de réaliser d'importantes économies et de recouvrer des coûts. Par exemple, après avoir examiné les taux des primes d'assurance et le niveau des fonds du régime d'assurance-maladie des fonctionnaires recrutés localement sur la base d'une évolution actuarielle, le HCR a pu réduire le montant des primes dans certains lieux. Il a ainsi économisé plus de 2,5 millions de dollars, ce qui représente une réduction des cotisations de l'employeur sur une période de trois ans. En outre, le HCR a pris des mesures pour donner suite à une recommandation du BSCI visant à recouvrer auprès de deux fonctionnaires coupables de fraude des indemnités pour frais d'études pour un montant total de 275 448 dollars. À la suite d'une enquête interne, le HCR a ainsi récupéré 263 617 dollars auprès d'un de ces deux fonctionnaires, qui s'ajoutent aux 14 571 dollars déjà remboursés par l'autre.

## **IV. Planification des travaux**

33. Des plans de travail annuels axés sur les risques et portant sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre ont été établis pour 2018 et 2019, conformément au processus de planification axé sur les risques du BSCI. La planification prévisionnelle des missions a été examinée avec la direction du HCR afin de valider et de confirmer les domaines devant faire l'objet d'un audit. Le BSCI a aussi eu des échanges de vues avec le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU, le Corps commun d'inspection, le Service de l'évaluation du HCR et le Bureau de l'Inspecteur général du HCR afin de réduire au

minimum les chevauchements et d'optimiser l'étendue de l'audit. Des discussions sur la planification des travaux ont également eu lieu avec le responsable de l'Unité de gestion des risques, le Directeur du Bureau de la déontologie, le médiateur, le Directeur chargé de la gestion du changement, le chef du Service des affaires juridiques et le Contrôleur.

34. Le Comité d'audit et de contrôle indépendant du HCR a examiné le processus de planification des travaux et les missions prévues pour 2019. Le plan de travail final a été entériné par le Haut-Commissaire et approuvé par le Secrétaire général adjoint du BSCI.

35. L'avancement de la mise en œuvre des plans de travail pour 2018 et 2019 a fait l'objet d'un rapport trimestriel à la direction du HCR et de discussions périodiques avec le Comité d'audit et de contrôle indépendant.

## V. Effectifs et budget

### A. Effectifs

36. Pour 2018 et 2019, le BSCI disposait de 26 postes approuvés affectés aux activités du HCR (voir tableau 2). Au 30 juin 2019, 24 de ces postes étaient pourvus, et le processus de recrutement était en cours pour les deux postes vacants.

Tableau 2  
Postes approuvés pour 2018 et 2019

Lieu	Genève		Nairobi		Amman		Budapest		Total	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Type de poste/année										
Administrateur	9	9	6	7	3	2	4	4	22	22
Services généraux	3	3	1	1	-	-	-	-	4	4
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>26</b>	<b>26</b>

### B. Budget

37. Le tableau 3 présente les ressources budgétaires allouées à l'audit interne en 2018 et 2019.

Tableau 3  
Budget de l'audit interne pour 2018 et 2019  
(En dollars des États-Unis)

Catégorie de charges	2018	2019
Charges de personnel	4 962 000	4 962 000
Autres charges	878 533	989 393
<b>Total</b>	<b>5 840 533</b>	<b>5 951 393</b>

## VI. Coopération et coordination

### A. Comité d'audit et de contrôle indépendant

38. Le BSCI a assisté aux trois réunions du Comité d'audit et de contrôle indépendant tenues au cours de la période considérée afin d'examiner la planification des activités axée sur les risques, l'exécution du plan de travail et d'autres questions relatives à l'audit. Le Comité s'est félicité de l'élargissement de l'étendue des audits du BSCI portant sur les risques stratégiques et a pris note du niveau et de la qualité des relations et de la coordination avec la direction du HCR.

39. Le BSCI se félicite grandement de l'appui du Comité à ses activités d'audit interne du HCR et a accueilli avec satisfaction toutes les recommandations que le Comité a formulées à ce sujet durant l'année.

## **B. Direction du HCR**

40. Au cours de la période considérée, le BSCI s'est régulièrement entretenu avec le Haut-Commissaire, la Haut-Commissaire adjointe, les deux Hauts-Commissaires assistants et le Chef de Cabinet pour examiner les questions relatives à l'audit et au contrôle. Il a également rencontré à plusieurs reprises les directeurs des divisions et des bureaux régionaux ainsi que des représentants du HCR pour examiner le calendrier, l'étendue et les objectifs de certaines des missions d'audit et de conseil et les problèmes constatés au cours de ces missions. Des réunions régulières portant sur des questions d'intérêt commun ont eu lieu avec le Contrôleur, le responsable de l'Unité de gestion des risques, le Directeur du Bureau de la déontologie, le Conseiller principal pour les politiques auprès du Bureau exécutif et le Directeur chargé de la gestion du changement.

## **C. Bureau de l'Inspecteur général du HCR**

41. Au cours de la période à l'examen, le BSCI et le Bureau de l'Inspecteur général ont continué de travailler en étroite coordination afin, entre autres, de collaborer et de communiquer efficacement avec la direction du HCR, de renforcer les capacités du BSCI en matière d'audit dans le domaine de la protection, et de mieux faire comprendre au personnel du HCR le processus d'audit interne. Les questions devant faire l'objet d'investigations ont été renvoyées au Service des investigations du Bureau de l'Inspecteur général pour suite à donner. S'agissant des renvois antérieurs, le BSCI s'est enquis périodiquement auprès du Bureau de l'Inspecteur général de la suite qui leur avait été donnée pour veiller à ce que les déficiences du contrôle interne soient recensées et examinées lors de futurs audits.

## **D. Organes de contrôle de l'ONU**

42. Le BSCI a tenu des réunions régulières avec le Comité des commissaires aux comptes et le Corps commun d'inspection pour échanger des informations et réduire autant que possible tout chevauchement dans les activités de contrôle. Il leur a systématiquement communiqué ses plans de travail, les a informés des audits au stade de la planification et leur a transmis copie des rapports finals.

43. Le BSCI a également participé activement aux travaux des représentants des services d'audit interne des entités des Nations Unies et des institutions financières multilatérales et a assisté à leur réunion annuelle, qui s'est tenue à Addis-Abeba en septembre 2018. Il s'est aussi intéressé aux questions relatives à la coopération de la Réunion des représentants des services d'audit interne avec le Conseil des chefs de secrétariat et ses entités, notamment le Comité de haut niveau sur la gestion.

## **VII. Développement des pratiques professionnelles**

44. Le BSCI a continué d'évaluer la qualité de ses travaux pour s'assurer : a) qu'il fonctionne de manière efficace ; b) qu'il mène ses activités conformément aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne, à la Définition de l'audit interne et au Code de déontologie ; c) qu'il renforce sa capacité d'ajouter de la valeur et d'améliorer le fonctionnement de l'organisation.

45. Au cours de la période considérée, le BSCI a publié de nouvelles directives sur l'intégration de l'analyse des données dans ses travaux, l'élaboration de techniques d'audit pour mieux identifier les indicateurs de fraude et l'intégration d'une évaluation de la culture du risque dans ses audits. Dans le cadre du programme conçu en 2017 pour renforcer les

capacités de son personnel en matière d'audit des systèmes et procédures de protection du HCR, un atelier de formation a été organisé en décembre 2018, en collaboration avec le Bureau de l'Inspecteur général. Au cours de la période à l'examen, le BSCI a également grandement bénéficié de la contribution du personnel du HCR, en tant qu'experts en matière de protection et dans d'autres domaines, aux audits des opérations sur le terrain et aux audits thématiques.

## Annexe I

### Rapports finals publiés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2018 et le 30 juin 2019 : fonctions du siège, domaines thématiques et systèmes informatiques

N°	Référence	Intitulé de la mission	Date du rapport final	Nombre de recommandations	
				Importantes	D'importance critique
1	2018/091	Audit de la mise à niveau du module Ressources humaines du progiciel MSRP du HCR	10 octobre 2018	4	1
2	2018/128	Audit de la gestion des entrepôts dans les opérations sur le terrain du HCR	12 décembre 2018	5	0
3	2018/143	Audit des dispositions prises par le HCR pour rendre compte de l'utilisation des fonds des donateurs	20 décembre 2018	6	0
4	2019/011	Audit de la mise à jour du module Finance et chaîne d'approvisionnement du progiciel MSRP du HCR	13 mars 2019	8	0
5	2019/042	Audit du dispositif du HCR concernant les interventions en espèces en Syrie dans le contexte de la situation d'urgence	14 juin 2019	5	0
6	2019/040	Audit de l'aptitude du HCR à faire face à une situation d'urgence	14 juin 2019	6	0
<b>Total</b>				<b>34</b>	<b>1</b>

## Annexe II

Rapports finals publiés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2018 et le 30 juin 2019 : opérations sur le terrain

N°	Référence	Intitulé de la mission	Date du rapport final	Nombre de recommandations	
				Importantes	D'importance critique
1	2018/080	Audit des opérations du HCR en Angola	1 <sup>er</sup> septembre 2018	5	0
2	2018/081	Audit des opérations du HCR en Zambie	10 septembre 2018	2	4
3	2018/097	Audit des opérations du HCR en Ouganda	17 octobre 2018	6	6
4	2018/110	Audit des opérations du HCR au Soudan du Sud	19 novembre 2018	5	0
5	2018/118	Audit des opérations du HCR en République arabe syrienne	30 novembre 2018	6	0
6	2018/135	Audit des opérations du HCR au Liban	14 décembre 2018	3	0
7	2018/137	Audit des opérations du HCR à Djibouti	18 décembre 2018	5	1
8	2018/145	Audit des opérations du HCR en Côte d'Ivoire	20 décembre 2018	4	0
9	2018/152	Audit de la représentation régionale du HCR pour l'Europe de l'Ouest	31 décembre 2018	7	0
10	2019/002	Audit des opérations du HCR en Afghanistan	24 janvier 2019	7	1
11	2019/003	Audit des opérations régionales du HCR pour l'Europe du Nord en Suède	29 janvier 2019	4	0
12	2019/005	Audit des opérations du HCR en Ukraine	18 février 2019	5	0
13	2019/007	Audit des opérations du HCR en Libye	1 <sup>er</sup> mars 2019	4	4
14	2019/020	Audit des opérations du HCR au Malawi	29 mars 2019	7	0
15	2019/035	Audit des opérations du HCR en Tanzanie	22 mai 2019	3	3
16	2019/039	Audit de l'intervention d'urgence du HCR au Nigéria	12 juin 2019	7	1
17	2019/041	Audit des opérations du HCR au Mexique	14 juin 2019	6	0
<b>Total</b>				<b>86</b>	<b>20</b>

## Annexe III

### Rapports finals publiés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2018 et le 30 juin 2019 : missions d'examen et de conseil

N <sup>o</sup>	Référence	Intitulé de la mission	Date du rapport final	Nombre de recommandations	
				Importantes	D'importance critique
1	2018/111	Examen des problèmes récurrents du HCR en matière de suivi du programme soulevés dans les précédents rapports d'audit interne	19 novembre 2018	4	1
<b>Total</b>				<b>4</b>	<b>1</b>

## Annexe IV

## Recommandations non encore appliquées au 30 juin 2019, par bureau régional/division

Référence/division	Nombre de recommandations non encore appliquées			Recommandations d'importance critique Calendrier d'exécution		
	Total	Importantes	D'importance critique	3 <sup>e</sup> trimestre 2019	4 <sup>e</sup> trimestre 2019 et au-delà	En retard
Bureau pour l'Afrique	52	39	13	1	1	11
Bureau pour les Amériques	3	3	0	0	0	0
Bureau pour l'Asie et le Pacifique	2	2	0	0	0	0
Bureau pour l'Europe	2	2	0	0	0	0
Bureau pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord	17	15	2	0	0	2
Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement	13	13	0	0	0	0
Division des relations extérieures	6	6	0	0	0	0
Division de la gestion administrative et financière	10	10	0	0	0	0
Division des ressources humaines	19	16	3	0	2	1
Division des systèmes d'information et des télécommunications	7	7	0	0	0	0
Division de l'appui et de la gestion des programmes	9	9	0	0	0	0
Bureau exécutif	5	4	1	0	1	0
<b>Total</b>	<b>145</b>	<b>126</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>14</b>

## Annexe V

## Recommandations en attente d'application depuis plus de deux ans et dont l'échéance était dépassée au 30 juin 2019

Référence	Titre du rapport	Date du rapport	Nombre de recommandations		
			Importantes	D'importance critique	Total
AR2012/112/03	Audit des opérations du HCR en Éthiopie	25 mars 2013	1	0	1
AR2012/112/02	Audit des opérations du HCR en Ouganda	27 mars 2013	1	0	1
AR2013/131/01	Audit des opérations du HCR en Iraq	30 décembre 2013	1	0	1
AR2013/111/04	Audit des opérations du HCR au Niger	30 juin 2014	1	0	1
AR2013/162/01	Audit de la gestion du personnel affilié du HCR	30 juin 2014	1	0	1
AR2014/115/03	Audit des opérations du HCR au Tchad	11 juin 2015	1	0	1
AR2014/161/01	Audit du dispositif en vigueur au siège du HCR et dans ses opérations sur le terrain concernant les voyages officiels	1 <sup>er</sup> septembre 2015	2	0	2
AR2015/166/01	Audit des services d'hébergement informatique fournis au HCR par des tiers	30 septembre 2015	1	0	1
AR2014/160/03	Audit du dispositif du HCR concernant les charges de personnel de ses partenaires d'exécution	26 octobre 2015	1	0	1
AR2015/162/01	Audit des prestations versées aux fonctionnaires du HCR au moment de leur nomination, de leur réaffectation ou de leur cessation de service	24 novembre 2015	3	0	3
AR2015/113/01	Audit des opérations du HCR en Zambie	24 mars 2016	1	0	1
AR2015/163/02	Audit des programmes du HCR dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène	28 mars 2016	1	0	1
AR2015/112/02	Audit des opérations du HCR au Soudan du Sud	18 mai 2016	1	0	1
AR2016/163/01	Audit du Bureau régional pour l'Afrique du HCR	11 août 2016	1	0	1
AR2016/131/01	Audit des opérations du HCR au Sahara occidental	29 août 2016	1	0	1
AR2015/167/02	Audit du dispositif du HCR concernant la gestion du parc de véhicules	8 septembre 2016	2	0	2
AR2016/110/02	Audit des opérations du HCR au Niger	9 septembre 2016	1	0	1
AR2016/110/01	Audit des opérations du HCR en Ouganda	13 septembre 2016	1	0	1
AR2016/131/02	Audit des opérations du HCR dans le centre et le sud de l'Iraq	5 décembre 2016	1	0	1
AR2016/162/01	Audit du régime d'assurance-maladie du HCR	9 décembre 2016	2	0	2
AR2016/110/06	Audit de la représentation régionale du HCR pour l'Afrique de l'Ouest	30 décembre 2016	3	0	3

<i>Référence</i>	<i>Titre du rapport</i>	<i>Date du rapport</i>	<i>Nombre de recommandations</i>		
			<i>Importantes</i>	<i>D'importance critique</i>	<i>Total</i>
AR2016/110/05	Audit des opérations du HCR en Éthiopie	15 mars 2017	1	2	3
AR2016/110/09	Audit des opérations du HCR au Mali	13 avril 2017	1	0	1
<b>Total</b>			<b>30</b>	<b>2</b>	<b>32</b>

## Annexe VI

## Recommandations d'importance critique dont le délai d'application a expiré, au 30 juin 2019

<i>Référence</i>	<i>Intitulé de la mission</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Dernière mise à jour</i>	<i>Date du rapport</i>	<i>Date butoir</i>	<i>Nouvelle date d'achèvement estimative</i>
AR2016/110/05	Audit des opérations du HCR en Éthiopie	La représentation du HCR en Éthiopie, en coordination avec le Bureau pour l'Afrique et le Service de la logistique et de la gestion des approvisionnements, devrait : a) procéder à un examen approfondi et indépendant pour évaluer les besoins en structure, en personnel et en formation nécessaires à l'élimination des déficiences systémiques et récurrentes de la gestion des achats et des fournisseurs ; b) élaborer un plan d'achèvement des actions en cours relatives à la régularisation des contrats et à l'examen des paiements hors contrat faits pour des achats de biens et services.	En avril 2019, le HCR a fourni des renseignements actualisés sur la recommandation et fait référence aux examens d'ensemble périodiques entrepris, mais des incertitudes demeurent quant à la portée de ces examens, leurs auteurs et leur degré d'indépendance, car les rapports n'ont pas été communiqués au BSCI.	15 mars 2017	30 avril 2017	Aucune date n'a été communiquée
AR2016/110/05	Audit des opérations du HCR en Éthiopie	La représentation du HCR en Éthiopie, en coordination avec le Bureau pour l'Afrique et la Section de la gestion du matériel et du parc de véhicules, devrait examiner les modalités de gestion du parc et du carburant pour veiller à la mise en œuvre, chez les partenaires et dans les bureaux du HCR, des contrôles appropriés des besoins en véhicules, des sorties d'immobilisation, des régimes d'assurance automobile, des modalités d'attribution et d'utilisation des véhicules et des charges de carburant et d'entretien.	En avril 2019, le HCR a fourni des renseignements actualisés sur cette recommandation et indiqué qu'il avait mené une étude d'ensemble en vue de l'optimisation de la taille du parc automobile en 2019. Le BSCI a pris note du travail accompli pour optimiser le nombre de véhicules, mais la recommandation ne pourra être classée que s'il est prouvé que la représentation a déterminé la taille optimale de son parc sur la base d'une solide évaluation des besoins et que la cession des 122 autres véhicules a été menée à bien, du moins pour l'essentiel.	15 mars 2017	30 avril 2017	Aucune date n'a été communiquée

<i>Référence</i>	<i>Intitulé de la mission</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Dernière mise à jour</i>	<i>Date du rapport</i>	<i>Date butoir</i>	<i>Nouvelle date d'achèvement estimative</i>
AR2017/111/02	Audit des opérations du HCR en Somalie	La représentation du HCR en Somalie devrait mettre en œuvre un plan d'action visant à garantir : a) la gestion efficace des risques associés à la sélection et à la fidélisation des partenaires, à la délégation des fonctions de gestion des achats à des partenaires, à la préparation d'accords de partenariat et au contrôle des partenaires, y compris par des mécanismes à distance ; b) une capacité de contrôle des projets suffisante pour appuyer la supervision des activités de projet.	En mai 2019, le HCR a fourni des renseignements actualisés sur les mesures prises pour appliquer la recommandation. Pour pouvoir classer cette recommandation, le BSCI souhaiterait recevoir d'autres pièces justificatives prouvant que tous les recours visant à recouvrer les fonds dus par les partenaires ont été épuisés.	13 juil. 2017	31 juil. 2017	Aucune date n'a été communiquée
AR2017/111/04	Audit des opérations du HCR au Cameroun	La représentation du HCR au Cameroun devrait mettre en place des mécanismes de coordination et des dispositifs de contrôle par la direction adéquats afin que les critères de sélection et de fidélisation des partenaires, de conclusion d'accords de partenariat, de délégation de la gestion des achats à des partenaires et des contrôles portant sur les finances et les résultats, y compris le suivi des recommandations formulées dans les audits de projet et le recouvrement des créances auprès des partenaires, soient systématiquement respectés et que les risques associés soient efficacement gérés.	En mai 2019, le HCR a fourni des renseignements actualisés sur les mesures prises pour appliquer la recommandation. Le BSCI a toutefois noté que rien n'indiquait que des mesures avaient été mises en œuvre pour éviter que des partenaires ne fassent encore défaut sur le règlement des créances dues et pour veiller à ce que les recommandations en suspens depuis longtemps puissent être classées.	29 sept. 2017	31 déc. 2017	Aucune date n'a été communiquée

<i>Référence</i>	<i>Intitulé de la mission</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Dernière mise à jour</i>	<i>Date du rapport</i>	<i>Date butoir</i>	<i>Nouvelle date d'achèvement estimative</i>
AR2017/162/01	Audit du dispositif prévu pour l'hébergement du personnel des opérations sur le terrain du HCR	La Division de la gestion des ressources humaines du HCR devrait réexaminer les mécanismes de gouvernance et de responsabilisation de la direction en matière d'hébergement du personnel, et notamment : a) réactiver le Comité directeur de l'hébergement du personnel pour qu'il puisse exercer un contrôle approfondi du travail et des ressources de l'Unité relative à l'hébergement du personnel ; b) prendre des mesures pour veiller à ce que les problèmes systémiques recensés par l'Unité soient réglés, y compris la nécessité de réinvestir les revenus locatifs pour améliorer la qualité des logements ; c) mettre en place des mécanismes de coordination appropriés avec les bureaux régionaux sur les questions relatives à l'hébergement du personnel et veiller à ce que les responsabilités respectives soient clairement établies.	En mai 2019, le HCR a indiqué qu'il avait réexaminé les dispositions relatives à la gouvernance et à la responsabilité de la direction en matière d'hébergement du personnel et élaboré un projet d'instruction administrative qui sera publiée, et il a donc demandé que la date butoir pour l'application de la recommandation soit reportée au 30 septembre 2019.	17 nov. 2017	31 déc. 2018	30 septembre 2019
AR2018/111/02	Audit des opérations du HCR en Zambie	La représentation du HCR en Zambie devrait : a) procéder à un rapprochement entre les fonds versés aux Gouvernements zambien et rwandais et les résultats obtenus ; b) élaborer un plan pour accélérer la délivrance des permis et des passeports et/ou amorcer le remboursement des fonds non utilisés ; c) donner la priorité à l'élaboration d'une stratégie de protection appuyée par des procédures opératoires standard actualisées afin de fournir le soutien nécessaire aux personnes relevant de la compétence du HCR.	En mai 2019, le HCR a fourni des renseignements actualisés sur les mesures prises pour appliquer la recommandation. Le BSCI a pris note des progrès accomplis dans l'élaboration de la stratégie de protection et des procédures connexes. Pour pouvoir classer cette recommandation, le BSCI souhaiterait recevoir d'autres preuves des rapprochements effectués entre les montants payés et le nombre de documents traités et délivrés, ainsi qu'un plan pour la délivrance accélérée des permis et passeports en attente.	10 sept. 2018	31 mars 2019	Aucune date n'a été communiquée

<i>Référence</i>	<i>Intitulé de la mission</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Dernière mise à jour</i>	<i>Date du rapport</i>	<i>Date butoir</i>	<i>Nouvelle date d'achèvement estimative</i>
AR2018/111/02	Audit des opérations du HCR en Zambie	La représentation du HCR en Zambie devrait élaborer un plan global de préparation aux situations d'urgence comprenant des plans d'urgence et de continuité des opérations et renforcer ses mécanismes de contrôle et de responsabilisation pour la gestion des principaux articles non alimentaires en cas d'urgence.	En mai 2019, le HCR a indiqué qu'il avait procédé à un inventaire partiel des stocks d'articles non alimentaires pour 2017 et qu'il estimait qu'il ne serait pas rentable d'investir du temps et des ressources dans l'examen des mouvements des années précédentes pour expliquer l'ensemble des écarts constatés. En conséquence, il a demandé le classement de cette recommandation. Le BSCI a demandé que cette question soit soumise à l'examen du Bureau exécutif pour approbation avant que la recommandation ne soit classée sans avoir été appliquée intégralement.	10 sept. 2018	31 mars 2019	Aucune date n'a été communiquée
AR2018/111/02	Audit des opérations du HCR en Zambie	La représentation du HCR en Zambie, en collaboration avec la représentation régionale pour l'Afrique australe et le Bureau régional pour l'Afrique, devrait entreprendre un audit complet de sa fonction et de ses processus achats et élaborer un plan d'action assorti d'un calendrier pour traiter les questions systémiques soulevées par cet audit.	Dans sa réponse de mai 2019, le HCR a déclaré que les efforts entrepris pour régler les différends avec les fournisseurs n'avaient pas abouti et, compte tenu de l'avis du Service des affaires juridiques de ne pas recourir à l'arbitrage ou à d'autres moyens juridiques, il a demandé le classement de cette recommandation, étant donné l'impossibilité pratique de recouvrer les sommes versées à tort. Le BSCI a demandé que cette question soit soumise à l'examen du Bureau exécutif pour approbation avant que la recommandation ne soit classée sans avoir été appliquée intégralement.	10 sept. 2018	31 mars 2019	Aucune date n'a été communiquée
AR2018/111/01	Audit des opérations du HCR en Ouganda	La représentation du HCR en Ouganda devrait : a) examiner l'accord de partenariat du projet et le budget y afférent avec le Cabinet du Premier Ministre et mettre en œuvre des mesures d'atténuation pour réduire les risques d'utilisation inappropriée des ressources, d'irrégularités, de conflits d'intérêts potentiels et de manque de	En mars 2019, le HCR a fourni des renseignements actualisés concernant cette recommandation. Afin que celle-ci puisse être classée, le HCR devrait fournir au BSCI : a) les accords de partenariat conclus en 2019 avec le Cabinet du Premier Ministre, accompagnés de nouvelles preuves de l'examen de ces projets et de leur budget en vue de réduire sensiblement	17 oct. 2018	15 déc. 2018	Aucune date n'a été communiquée

<i>Référence</i>	<i>Intitulé de la mission</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Dernière mise à jour</i>	<i>Date du rapport</i>	<i>Date butoir</i>	<i>Nouvelle date d'achèvement estimative</i>
		contrôle ; b) réaliser un examen détaillé de l'achat d'une parcelle de terrain utilisée comme stationnement par le Cabinet du Premier Ministre et prendre les mesures appropriées, y compris, s'il y a lieu, le recouvrement de tout ou partie de la somme de 320 000 dollars.	les risques d'utilisation improductive des ressources ; b) un rapport sur l'examen de l'achat du terrain, ainsi que la décision, approuvée par la direction, prise sur cette question ou le recouvrement partiel ou total des 320 000 dollars.			
AR2018/111/01	Audit des opérations du HCR en Ouganda	Le HCR devrait évaluer les mesures de responsabilisation à prendre en cas de prolongation injustifiée de services – coûteux et non viables – d'acheminement en urgence d'eau par camion, d'absence d'appel d'offres, de contournement des contrôles et de mauvaise gestion des contrats. Ces pratiques sont à l'origine d'une perte substantielle de ressources, d'un mauvais rapport coûts-avantages et de la création d'un passif extracomptable potentiellement important.	Dans sa réponse de mars 2019, le HCR a indiqué que cette évaluation était en cours et qu'il informerait le BSCI des résultats ultérieurement. Pour pouvoir classer cette recommandation, le BSCI souhaiterait recevoir des renseignements sur les mesures de responsabilisation prises à la suite du rapport d'audit.	17 oct. 2018	30 juin 2019	
AR2018/111/01	Audit des opérations du HCR en Ouganda	Le HCR devrait : a) établir les responsabilités en cas de manquement à l'obligation de prendre en temps voulu des mesures correctrices concernant les irrégularités constatées dans les activités d'enregistrement ; b) tirer les enseignements des activités d'enregistrement menées en Ouganda et appliquer des procédures efficaces de gestion des risques en la matière, y compris des mesures d'atténuation des effets, des examens réguliers des risques par la direction et la transmission en temps voulu des risques élevés aux niveaux décisionnels appropriés pour suite à donner.	En mars 2019, le HCR a informé le BSCI qu'il avait examiné les enseignements tirés de l'expérience et que des conclusions avaient été communiquées à la direction exécutive. Il était en train d'élaborer des mesures concrètes de responsabilisation en matière d'enregistrement. Pour que cette recommandation puisse être classée, le HCR devrait communiquer au BSCI les principales conclusions des enseignements tirés de l'expérience en matière d'enregistrement et les mesures concrètes de responsabilisation prises à cet égard.	17 oct. 2018	30 juin 2019	

<i>Référence</i>	<i>Intitulé de la mission</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Dernière mise à jour</i>	<i>Date du rapport</i>	<i>Date butoir</i>	<i>Nouvelle date d'achèvement estimative</i>
AR2018/111/01	Audit des opérations du HCR en Ouganda	La représentation du HCR en Ouganda devrait : a) examiner le statut de candidat présélectionné du partenaire logistique chargé d'effectuer les achats au nom du HCR et la capacité de ce partenaire à réaliser des activités de construction à l'avenir, compte tenu des nombreuses insuffisances constatées dans ses activités de construction de routes ; b) trouver une solution durable pour l'entretien des routes construites ; c) vérifier le nombre total de kilomètres de routes construites pour s'assurer de l'achèvement des travaux selon les modalités prévues et, le cas échéant, effectuer les recouvrements nécessaires.	En mars 2019, le HCR a fourni des renseignements actualisés sur la résolution de la question du statut de candidat présélectionné du partenaire. Pour pouvoir classer cette recommandation, le BSCI souhaiterait des renseignements complémentaires, à savoir : a) une stratégie et un plan d'action durables à long terme pour l'entretien des 1 300 kilomètres de routes ; b) la preuve du recouvrement intégral du solde dû par le partenaire logistique ; c) la preuve de la présentation des documents requis aux services fiscaux ougandais au nom de tous les partenaires en vue du remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée.	17 oct. 2018	31 déc. 2018	Aucune date n'a été communiquée
AR2018/131/04	Audit des opérations du HCR en Libye	La mission du HCR en Libye devrait élaborer et exécuter un plan d'action pour satisfaire aux exigences fondamentales de la gestion des opérations, qui devrait comprendre, entre autres, la mise en œuvre de l'approche obligatoire d'équipe multifonctionnelle, une évaluation complète des besoins des personnes relevant de sa compétence et la vérification des résultats du programme au regard du cadre de résultats du HCR.	En mai 2019, le HCR a fourni des renseignements actualisés sur les mesures prises. Pour pouvoir classer cette recommandation, le BSCI souhaiterait recevoir : a) des éléments attestant qu'une évaluation globale des besoins, y compris ceux des personnes déplacées, a été effectuée ; b) une stratégie de surveillance, y compris au moyen de techniques de télésurveillance ; c) un rapport complet et précis sur les indicateurs clefs, étayé par des preuves de la mise en œuvre de la stratégie de surveillance susmentionnée.	1 <sup>er</sup> mars 2019	30 avril 2019	Aucune date n'a été communiquée

<i>Référence</i>	<i>Intitulé de la mission</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Dernière mise à jour</i>	<i>Date du rapport</i>	<i>Date butoir</i>	<i>Nouvelle date d'achèvement estimative</i>
AR2018/131/04	Audit des opérations du HCR en Libye	La mission du HCR en Libye devrait mettre en œuvre un plan d'action visant à sensibiliser davantage son personnel aux politiques et directives établies en matière de gestion des partenariats et à renforcer le contrôle exercé par la direction sur la sélection et la fidélisation des partenaires, les achats réalisés par ces derniers et le suivi financier des projets et des résultats obtenus, notamment grâce à la mise en œuvre de techniques éprouvées de gestion à distance.	En mai 2019, le HCR a fourni des renseignements actualisés sur les mesures prises. Pour pouvoir classer cette recommandation, le BSCI souhaiterait recevoir : a) la preuve du recouvrement intégral de toutes les sommes versées à tort par le siège au titre des dépenses d'appui aux projets pour 2017 et 2018 ; b) la version finale de la stratégie de contrôle des résultats.	1 <sup>er</sup> mars 2019	30 juin 2019	30 septembre 2019